

# Association des Amis du Patrimoine Historique Turbomeca

(Association loi 1901 reconnue d'Intérêt Général depuis le 24 juillet 2019)



## Bulletin d'adhésion

Nouvelle adhésion  Renouvellement  Année  (à préciser)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone(s) : .....

E-mail : .....

Année de naissance : .....

Si vous connaissez votre n° adhérent, merci de l'indiquer :

Cotisation de base: 10 €

Elle permet de recevoir les différentes publications du *Diffuseur* et des *Echos du Diffuseur* et de participer aux activités de l'association.

Cotisation membre bienfaiteur : 30 €  Autre montant :  .....

Toute cotisation égale ou supérieure à 30€ ouvre droit à la réduction d'impôt de 66 % visée aux articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts pour les personnes imposables sur les revenus.

Souhaitez-vous recevoir un reçu fiscal pour la réduction d'impôts : OUI  NON

Cocher ci-dessous la solution de paiement choisie :

Envoi de votre bulletin d'adhésion avec votre chèque du montant de la cotisation choisie à l'ordre de **AAPHT**  
**AAPHT - 10, RUE DES ECOLES 64800 BRUGES (FRANCE)**

Envoi de votre bulletin d'adhésion scanné par courriel à [contact@amis-turbomeca.com](mailto:contact@amis-turbomeca.com) et paiement de la cotisation par virement sur notre compte à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne – Agence de Nay

**IBAN: FR76 1690 6000 1587 0042 7033 722**

Tout nouvel adhérent recevra une carte de membre qui lui sera expédiée par courrier.

Date et signature :

Réservé AAPHT

Date de prise en compte :

Numéro d'adhérent :

